

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Ingénieur-e responsable du patrimoine immobilier ou logistique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PAU ET PAYS D'ADOUR, session 2024

Le président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Ingénieur-e responsable du patrimoine immobilier ou logistique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PAU ET PAYS D'ADOUR, au titre de l'année 2024 :

Madame LUBY-GAUCHER Monique, professeure des universités de classe exceptionnelle, présidente, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Monsieur BERNARD Gilles, directeur général des services, vice-président, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Madame CAMBOO Lydia, ingénieur de recherche, experte, Université d'Evry Val d'Essonne, Evry-Courcouronnes.

Madame DIOUX Cécile, ingénieur de recherche, experte, Université d'Orléans, Orléans.

Monsieur LECORRE Damien, ingénieur de recherche, Institut national des sciences appliquées de Toulouse, Toulouse.

Monsieur MEUNIER Laurent, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, suppléant, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Pau, le 16 juillet 2024.

Le Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

Pour le Président et par délégation
La Vice-présidente en charge de l'administration
Monique LUBY-GAUCHER